



COMITÉ RÉGIONAL  
NOUVELLE-AQUITAINE  
DE TIR À L'ARC



**FFTA**  
Fédération Française  
de Tir à l'Arc

## **TABLEAU DES PIÈCES À FOURNIR**

Adhésion ou renouvellement d'adhésion  
aux Archers de Ré

PIÈCES à FOURNIR	Caractère et DUREE de VIE de la pièce	
<b>FICHE D'ADHESION 2023-2024</b> <b>Adultes et jeunes</b>	<b>OBLIGATOIRE et de durée maximum 1 AN.</b>	
<b>AUTORISATIONS PERMANENTES</b> (Mineur(e) et personne protégée)	<b>OBLIGATOIRE</b> , Réservée aux Mineur(e)s Nouvel(le) Adhérent(e) et de durée PERMANENTE	
<b>QUESTIONNAIRE SANTE</b> <b>Adulte et mineur</b>	<b>OBLIGATOIRE en l'absence de production d'un</b> <b>quelconque Certificat Médical</b> <b>validité 1an</b>	
<b>CERTIFICAT MEDICAL SIMPLE</b> ( Adhérent(e)s en DECOUVERTE)	<b>Si OUI à une question du questionnaire de santé</b> <b>Validité de 3 ANS si aucun changement médical.</b>	
ou <b>CERTIFICAT MEDICAL COMPETITION</b>	<b>Si OUI à une question du questionnaire de santé</b> <b>Validité de 3 ANS si aucun changement médical</b>	
Et/Ou <b>CERTIFICAT MEDICAL</b> <b>SURCLASSEMENT</b>	<b>OBLIGATOIRE et de durée maximum 1 AN.</b>	
Et / Ou <b>CERTIFICAT MEDICAL PARCOURS</b> (et Arbitre)	<b>OBLIGATOIRE et de durée maximum 3 ANS si aucun</b> <b>changement médical.</b>	
<b>PHOTO d'Identité</b> <b>Nouvel(le) Adhérent(e)</b>	<b>De préférence OBLIGATOIRE pour le Passeport FFTA.</b>	
<b>CHEQUE d'Inscription</b> <b>à l'ordre des Archers de Ré</b>	<b>COUVRANT la Saison 2023-2024.</b>	
<b>CHEQUE de CAUTION "Prêt de Matériel"</b> <b>à l'ordre des Archers de Ré</b>	<b>Si PRÊT par le Club d'un ARC</b> <b>pour une durée maximum 1 AN.</b>	
<b>Pour les membres du Comité de Direction</b> <b>Élargi, Entraîneurs et Intervenants : Un</b> <b>Extrait de Casier Judiciaire B3</b>	<b>OBLIGATOIRE, document individuel à fournir, une</b> <b>unique fois.</b>	

Ces documents vierges sont téléchargeables sur le site [archersdere.fr](http://archersdere.fr) à la rubrique  
ADMINISTRATIF/ADHESION ou à solliciter auprès du Président .

**Une Fiche d'Adhésion, un Questionnaire Médical ou, un Certificat Médical Adapté un Chèque d'inscription**  
**sont les pièces à fournir obligatoires dès le début de la saison**

La fourniture du dossier **COMPLET** permettra l'adhésion au club pour l'année 2023-2024, l'inscription à la  
FFTA et la couverture de l'assurance club/FFTA lors de la pratique de notre sport.

Pour ce qui est des autres pièces si elles ont un caractère obligatoire, elles sont surtout liés à votre âge ou à  
d'éventuels antécédents de tir à l'arc ou de prise de responsabilité.